

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :

27 JANVIER 2006

OBJET :

**MARCHE POUR LA
CONSTRUCTION DE
DEUX LOGEMENTS DE
GARDIEN ET D'UNE
REMISE AU DOMAINE
MUNICIPAL DE PRADEN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Comme cela l'a déjà été évoqué, afin d'améliorer la gestion du domaine municipal de Praden, il convient de construire 2 appartements de gardien ainsi qu'une remise destinée à entreposer du matériel municipal.

Dans ce but, un marché de travaux a été mis en forme et lancé sous procédure d'appel d'offres ouvert.

Une large publication est assurée (BOAMP, Midi Libre, Le Moniteur, site communal) et prévoit :

- caractéristiques principales : deux logements de 100 m² chacun et 150 m² en structure métallique.
- 12 lots ont été désignés
 - lot 1 – voirie et réseaux divers, terrassement, clôture,
 - lot 2 – gros œuvre, maçonnerie,
 - lot 3 – charpente/couverture,
 - lot 4 – étanchéité,
 - lot 5 – menuiserie extérieure,
 - lot 6 – cloisons, doublages,
 - lot 7 – menuiserie bois,
 - lot 8 – carrelages, faïences,
 - lot 9 – électricité,
 - lot 10 – plomberie, vmc, chauffage,
 - lot 11 – enduits de façade,
 - lot 12 – peinture, nettoyage

.../...

- limite de réception des offres : 24/02/2006 à 12 heures

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire le marché correspondant.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
MEDIATHEQUE
AVENANT AU CONTRAT
DE MAITRISE D'ŒUVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le dossier de la construction de la médiathèque avait été mis en instance afin d'attendre les réponses aux demandes de subventions déposées auprès des différentes administrations.

Il est néanmoins nécessaire de réactualiser quelques éléments du bilan financier pour tenir compte de l'augmentation du montant des travaux et fixer définitivement le coût des honoraires.

Le coût des travaux au stade de la signature du marché était de 1 130 000 € ht avec une rémunération de 14 %, soit 158 200 € ht. Actuellement, le coût au stade de l'avant projet détaillé a été validé à la somme de 1 200 067 € ht qui se décompose de la manière suivante :

- montant des travaux au marché de maîtrise d'œuvre :.... 1 130 000 €ht
- suppression au marché d'une partie du mobilier : 27 950 €ht
- plus value pour la climatisation : 44 000 €ht
- plus value pour le mauvais sol : 30 297 €ht
- prestations supplémentaires : 23 720 €ht
 - augmentation des châssis, protections grillagées ...).

Après négociation avec l'agence DUVAL, maître d'œuvre, l'augmentation de cette prestation a été arrêtée à la somme totale de 166 000 € ht, soit + 4,93 % par rapport à la première estimation financière de 158 200 € ht.

Après délibération et par 23 voix "pour" et 4 abstentions (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI et Mme DHARREVILLE [pouvoir à M. GRENIER]), le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter ces modifications et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.**

Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
AIRE DE JEUX POUR
ENFANTS
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Monsieur le Député du Gard, Maire de Le Grau du Roi, a informé Monsieur le Maire de sa possibilité de subventionner d'une manière exceptionnelle un programme d'aménagement communal.

Une réponse municipale de principe lui a été adressée pour lui confirmer que la commune avait l'intention de réaménager l'aire de jeux pour enfants située rue de la Travette, près du château d'eau désaffecté. Ces travaux se présentent comme suit :

- objet : agrandir et moderniser cette aire, y compris la réhabilitation du mur d'escalade de la façade est du château d'eau,
- nature des travaux : signalétique, matériel de jeux, dalles, clôture, mur d'escalade ...
- estimation : 30 000 € TTC,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver ce programme de remise en état de cette aire de jeux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions à adresser aux partenaires habituels et à Monsieur le Député du Gard, Maire de le Grau du Roi.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
Z.A.C. DU T.E.C.
REMBOURSEMENT D'UN
ACOMPTE

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Par courrier du 18 juillet 2005, la SCI KF a informé la SEGARD de son impossibilité de maintenir la réservation du lot 107 ; en effet, la banque a refusé l'obtention du prêt nécessaire à l'acquisition du lot retenu. M. BERRUER demande donc le remboursement des 4 300 euros versés lors du compromis de vente du 25 mars 2004 passé entre la SCI KF et la commune.

Les conditions suspensives du compromis prévoient, dans ce cas, le remboursement des acomptes versés.

Il est à noter que, depuis, le lot 107 a été retenu par la société ELANI.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- **d'accorder le remboursement des 4 300 euros à la SCI KF représentée par M. BERRUER,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.**

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
MARCHE POUR
TRAVAUX DE VOIRIE –
RUE DES ANCIENS
COMBATTANTS

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le 26 octobre 2005, le Conseil Municipal autorisait Monsieur le Maire à souscrire le marché relatif à l'aménagement de la rue des Anciens Combattants lancé sous procédure négociée et comprenant 2 lots :

- lot 1 – voirie – 155 000 € HT,
- lot 2 – eaux pluviales – 60 000 € HT.

Le lot 1 de ce marché comprend une tranche conditionnelle, à prix unitaire, (non évoquée lors de la réunion susvisée du 26/10/2005) qui est attachée à un éventuel renforcement de la fondation de la chaussée ; elle a été estimée à 55 955 € HT.

Le marché a été attribué le 17 novembre 2005 de la manière suivante :

- lot 1 – 138 887.70 € HT à l'entreprise APPIA de Nîmes, (tranche ferme)
 - **tranche conditionnelle : 49 362 € HT.**
- lot 2 - 57 365.00 € HT à l'entreprise SRTP d'Orange.

Considérant qu'il convient de rajouter, au marché, cette tranche conditionnelle de 49 362 € HT, le montant global du marché de travaux s'élève donc à :

- **lot 1** : 138 887.70 € HT (tranche ferme) + 49 362 € HT (tranche conditionnelle) = **188 249.70 € HT,**
- **lot 2** : inchangé pour le montant de **57 365 € HT.**

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver cette modification au marché et,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants**

Le Maire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
CREATION DE POSTE
D'AGENT DE
REVITALISATION
RURALE

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La municipalité propose de renouveler le contrat de l'agent de revitalisation rurale tel qu'il a fonctionné en 2005 en tant qu'agent de revitalisation rurale à temps non complet pour 14 heures par mois, afin d'assurer des missions occasionnelles en matière de gestion des dossiers tels que ravalement de façades dans le centre ancien, assainissement autonome et divers.

Les caractéristiques de ce contrat sont inchangées :

- **création** d'un emploi d'agent de revitalisation rurale à temps non complet,
- **durée du contrat** : 3 mois à compter du 15 février 2006 avec possibilité de renouvellement, à titre exceptionnel, pour 3 mois supplémentaires, pour la période du 01 septembre 2006 jusqu'au 30 novembre 2006
- **mission principale** : gestion des dossiers de demande de subvention au titre du ravalement des façades dans le centre ancien, décomposée en trois phases :
 - 1 - instruction des dossiers de demandes,
 - 2 - déplacement sur le site,
 - 3 - en fin de travaux, vérification de la conformité des travaux effectués avec la demande.

- **durée des phases** : chaque phase représente une durée de 1 heure ; l'ensemble de la gestion d'un dossier, soit les 3 phases, représente un travail de 3 heures, sauf demande expresse écrite de la commune.
- **Rémunération** : le taux horaire est fixé à 18,17 euros brut soit 15 euros net et la rémunération correspondante sera réglée, après réalisation de chaque phase, sur présentation d'un état de service fait, à signer par l'agent. Les phases non effectuées ne seront pas payées.
- **Congés payés** : en fin de contrat, une indemnité compensatrice de congés payés, équivalente à 10 % du salaire brut perçu, sera versée à l'agent.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'approuver cette création de poste à temps non complet (14 heures par mois), pour une durée de trois mois, à compter du 15 février 2006 jusqu'au 14 mai 2006 renouvelable, à titre exceptionnel, pour 3 mois supplémentaires pour la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 novembre 2006.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION
CENTRE FRANÇOISE
DOLTO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Ainsi que cela l'a été présenté en précédente réunion de commission, la municipalité souhaite poursuivre ses actions dans le cadre du schéma de développement des structures d'accueil du jeune enfant et de sa famille en faisant évoluer le centre Françoise Dolto construit en 1996 vers une structure multi accueil.

Le coût de cette construction est estimé globalement à 700 000 € TTC et sera budgétisé sur l'exercice 2006 et financé par subvention, autofinancement et emprunt.

Il est donc important de conforter les courriers de principe de demande de subvention transmis aux divers partenaires tels que la C.A.F. et le Département, pour le coût total de cette opération s'élevant à 700.000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre les dossiers complets de demandes de subvention aux partenaires de la commune : la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général du Gard et la Préfecture du Gard, pour cette opération dont le coût total s'élève à 700.000 € TTC.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :

SYNDICAT

**D'AMENAGEMENT ET DE
GESTION DES COURS**

D'EAU ET MILIEUX

AQUATIQUES DU GARD

NOUVELLES ADHESIONS

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Par courrier du 13 décembre 2005, Monsieur le Président délégué du syndicat d'aménagement et de gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard informe la ville que son comité a décidé, le 15 mars 2005, d'accepter l'adhésion des communes suivantes :

- Cros,
- Milhaud,

Chaque Conseil Municipal faisant partie de ce syndicat doit délibérer, dans un délai de 2 mois, afin d'approuver (ou non) ces adhésions.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de délibérer favorablement sur cette affaire et d'accepter l'adhésion des communes de Cros et de Milhaud.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
MARCHE A BONS DE
COMMANDE

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Afin d'assurer l'entretien ponctuel des voies et chemins ainsi que la réalisation des petits aménagements de voirie non prévus, il convient de remettre en place un marché à bons de commande lancé sous procédure d'appel d'offres ouvert dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- montant maximum : 200 000 € ttc,
- montant minimum : 50 000 € ttc,
- durée totale : 3 ans.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'autoriser monsieur le Maire à mettre en place ce marché à bons de commande,**
- **de lancer la consultation sous forme de marché d'appel d'offres ouvert et,**
- **de souscrire le marché correspondant.**

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
EXERCICE 2006
AUTORISATIONS DE
PROGRAMMES

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Afin de permettre à la commune d'engager un certain nombre de travaux d'investissement avant le vote du budget 2006 et, conformément aux principes de la comptabilité publique, notamment les exceptions au principe budgétaire d'antériorité, il est nécessaire de faire approuver les autorisations de programmes suivants relatifs au budget général 2006 :

- **Chapitre 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS**
 - **Compte 2313-004 : 45 000 €**
 - **Compte 2315-009 : 5 000 €**
 - **Compte 2315-004 : 15 000 €**
 - **Compte 2188-002 : 15 000 €**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'adopter cette autorisation budgétaire spéciale relative à ces autorisations de programmes imputables sur l'exercice 2006 du budget général.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
AVANCES SUR
SUBVENTION 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La commune a reçu deux demandes d'avances sur subvention 2006, à verser avant le vote du budget primitif 2006 :

- le président de l'Amicale du personnel communal sollicite une avance (ou la totalité) sur la subvention 2006, afin de confirmer divers engagements pour leurs prochaines festivités ;
- le C.C.A.S. demande également une avance sur subvention d'un montant de 79.170 € pour assurer le bon fonctionnement de ses services.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder les avances sur subvention 2006 demandées et d'en fixer les montants respectifs :

- **Amicale du personnel communal 7.000 €**
- **C.C.A.S79.170 €.**

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
Z.A.C. DU T.E.C.
VENTE D'UN LOT A LA
SARL BDE

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Par délibération du 16 décembre 2005, le Conseil Municipal autorisait la vente du lot BS n°238 à la SARL BDE au prix de 30 € HT le m² pour une activité de stockage de produits funéraires et location pour le reste.

Cette société, représentée par M. BANCAREL, souhaite acheter un complément de 1594 m² situé entre les parcelles SIKA et GINHOUX au prix de 30 € HT le m².

Cette opération est similaire à la précédente et l'avis des Domaines peut être repris ; le montant de la vente s'élève donc à 47820 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant à cette vente de 1594 m² à la SARL BDE pour un montant de 47820 € HT.**

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :

M.G.T.O.

**NOUVEAUX PRODUITS
DESTINES A LA VENTE**

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Le Conseil Municipal avait délibéré, en séance du 15 juin 2005, afin de permettre à la MGTO de fonctionner. Ces décisions concernaient :

- la création d'une régie directe avec autonomie financière,
- la composition du Conseil d'Exploitation,
- la mise en place du personnel,
- l'établissement du budget annexe de cet équipement,
- la fixation du tarif des produits mis à la vente.

Pour ce dernier point, le Conseil d'Exploitation a souhaité, lors de sa dernière réunion, proposer quelques nouveaux produits touristiques destinés à la vente, après avis des producteurs ou représentants :

PRODUITS	DESCRIPTION	PRIX DE VENTE € TTC
miel	500 grammes	5,50
chocolats	"Olives du Maset" – 150 gr	7,00
becs verseurs	inox avec clapet	2,50
becs verseurs	inox sans clapet	2,00
dépliant 8 pages	"L'olivier : l'olive, l'huile et leurs bienfaits"	3,50
livre	"Trésors retrouvés de la garrigue"	25,00
livre	"Tour de table en Languedoc Roussillon"	25,00
crème hydratante	peau normale – 50 ml	32,00
crème hydratante	peau sèche – 50 ml	32,00
huile sèche corps	150 ml	28,00
gel douche tonifiant	150 ml	7,00
gel douche adoucissant	150 ml	7,00
gommage moussant	150 ml	11,00

lotion tonique	200 ml	17,00
savon de Marseille	100 grammes	2,00
savon de Marguerittes	300 grammes	3,00
savons	forme cigale - 80 grammes	2,00

Le Conseil Municipal, après délibération et par 23 voix "pour" et 4 abstentions (MM GRENIER, MOLINA, ALOÏSI et Mme DHARREVILLE [pouvoir à M. GRENIER]) décide :

- **d'autoriser la vente de ces nouveaux produits,**
- **de fixer le prix de vente à appliquer,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.**

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
NIMES METROPOLE
EXTENSION DE
COMPETENCE EN
MATIERE
D'ENVIRONNEMENT

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Monsieur le Président de Nîmes Métropole a fait connaître la décision favorable de son conseil communautaire qui a approuvé l'extension de compétence en matière de lutte contre la pollution de l'air.

PROBLEMATIQUE - Ainsi que cela l'a été exposé dans le rapport de présentation du 08 décembre 2005, la loi sur l'Air, parue le 30/12/1996, prescrit l'élaboration d'un plan de déplacement urbain (P.D.U.) pour les agglomérations de plus de cent mille habitants. Ces PDU visent à développer les transports collectifs et les modes de transport propres, à organiser le stationnement et à aménager la voirie afin de réduire la pollution automobile. Conformément à cette loi, Nîmes Métropole met en place un plan de déplacement urbain au titre de sa compétence transport.

Par ailleurs, la loi rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire national, assurée par l'Etat. Pour cela, l'Etat délègue ses missions de surveillance à des organismes agréés regroupant 4 collèges (Etat, collectivités territoriales, industriels et associations). En région Languedoc Roussillon, l'association AIR-LR assure ces missions ; la ville de Nîmes adhère à cette association par le biais d'une convention pluriannuelle de partenariat pour la mise en place et la gestion du dispositif de surveillance de la qualité de l'air sur son territoire.

C'est dans l'objectif de conforter la politique menée au sein du PDU et d'adhérer par la suite au réseau régional de surveillance de la qualité de l'air que Nîmes Métropole s'est prononcé unanimement pour prendre une compétence "lutte contre la pollution de l'air" dans le cadre de sa compétence facultative en matière d'environnement.

ASPECT FINANCIER – l'enjeu financier pour Nîmes Métropole est de 24 420 € par an pour l'adhésion future au réseau AIR-LR

ASPECT JURIDIQUE - l'article 4 des statuts de Nîmes Métropole sera modifié comme suit : elle exerce en outre en lieu et place des communes membres, la compétence facultative suivante :

Environnement : politique de préservation de l'identité et valorisation des espaces ruraux, forestiers et naturels et des paysages de l'agglomération ; sensibilisation du public et soutien à l'éducation au respect de l'environnement ; accompagnement d'aménagements de loisirs d'intérêt communautaire en zone naturelle ; mise en valeur du patrimoine de pays ; observatoire de l'environnement ; étude de faisabilité pour la prise de compétence en matière de collecte et traitement des déchets ; équipement, entretien de la signalétique et valorisation des chemins de randonnées inscrits dans le programme communautaire ; lutte contre la pollution de l'air.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur cette modification statutaire et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
CHEQUE DOMICILE
LIBERTE
REMBOURSEMENT D'UN
CHEQUIER

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La ville de Marguerittes a reçu la demande d'une administrée qui sollicite le remboursement d'un carnet de 10 chèques domicile liberté puisqu'elle n'a plus la possibilité d'utiliser ces titres de transport-accompagnement.

Après examen de la situation, il apparaît qu'une réponse favorable peut être apportée à cette Marguerittoise ; dans ce cas, il convient de lui rembourser la somme de 40 euros correspondant à 10 chèques x 4 euros de participation par chèque.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter cette demande et de procéder au remboursement de la somme de 40 € au profit de cette administrée.

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
CREANCES
IRRECOUVRABLES
ADMISSION EN NON-
VALEUR

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Monsieur le Receveur municipal a transmis en mairie le 30 janvier, un état des taxes et produits irrécouvrables pour un montant total de 4.026,83 €.

Ces impayés concernent 9 redevables considérés comme non solvables et pour une période allant de 1993 à 2003. La Trésorerie a bien précisé qu'elle a tenté par tous les moyens mis à sa disposition d'obtenir les paiements correspondants, en vain (rappel, commandement, saisie-vente, saisie sur rémunération).

Cette admission en non-valeur est une dépense 2006 à imputer sur le budget général de la commune (article 654 – pertes sur créances irrécouvrables).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur ces créances irrécouvrables, pour un montant total de 4.026,83 € (budget général 2006 – compte 654).

Le maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
PERSONNEL COMMUNAL
CREATION DE DEUX
POSTES D'AGENT
ADMINISTRATIF
QUALIFIE

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Dans le cadre de la déprécarisation et pour permettre la continuité du fonctionnement du service accueil de la mairie, la municipalité a prévu de nommer les deux agents actuellement en fin de contrat horaire comme stagiaires dans l'emploi d'agent administratif qualifié.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal transforme les deux postes vacants d'agent administratif qualifié à temps complet comme suit :

- agent administratif qualifié,
- à temps non complet pour 30 heures hebdomadaires,
- à compter du 1^{er} janvier 2006,

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de transformer les deux postes d'agent administratif qualifié comme présenté ci-dessus.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
REVEILLON
REMBOURSEMENT D'UN
TICKET

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

La ville de Marguerittes a reçu une demande de remboursement d'un ticket acheté par M. Alfred MION, domicilié à Saint Martin de Crau ; l'intéressé a déclaré ne pouvoir se déplacer pour cause de maladie. Il est précisé que le repas n'a pas été facturé par le traiteur.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter cette demande et de procéder au remboursement de la somme de 75 € au profit de la succession de M. MION

Le Maire

République Française
Département du GARD
Arrondissement de Nîmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :
27 JANVIER 2006

OBJET :
DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2006

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Monsieur le Maire a donné la rétrospective établie par DEXIA pour les années 2001 à 2004 qui se résume ainsi :

QUELQUES RATIOS				
	2001	2002	2003	2004
Taux d'épargne de gestion	22.6%	25.6%	28.6%	30.5%
Taux d'épargne disponible	0	0	7.7%	11.3%
Effort d'équipement en €/hbt 366 pour la moyenne régionale	403	127	282	145
Endettement en €/hbt 1160 en moyenne régionale	881	742	617	638
Endettement/épargne brute 9 ans en moyenne régionale	5,6 ans	5,3 ans	3,4 ans	2,9 ans

REMARQUES SUR LES RESULTATS 2005

- (réf 1) Le solde d'investissement est négatif (normal) : moins **10,3 M€**
- (réf 2) Le solde des restes à réaliser est positif : plus **8,9 M€**.
 - dont 2,1 M€ d'emprunt

- **(réf 3)** Le besoin de financement pour l'investissement est de **1,4 M€**.
 - soit **(réf 1)** moins **(réf 2)**
- **(réf 4)** Le solde final de fonctionnement se situe à environ **1,6 M€**,
- **(réf 5)** soustraction du besoin de financement d'investissement **1,4 M€ (réf 3)**,
- En 2006, le report en fonctionnement, après financement des investissements 2005, sera environ de **0,2 M€** soit **1,6 M€ (réf 4)** moins **1,4 M€ (réf 5)**.

ORIENTATIONS POUR 2006

- pas d'augmentation des taux des 3 impôts locaux,
- continuer la dépréciation,
- contenir les charges de fonctionnement,
- permettre un autofinancement suffisant pour rembourser le capital des emprunts mais aussi financer une partie des investissements.

PROSPECTIVE 2001/2009

- **l'étude menée permettrait :**
 - l'augmentation de l'effort d'équipement réel.
 - La prise en compte du coût de fonctionnement des équipements construits,
 - L'appel à l'emprunt avec maîtrise :
 - du ratio d'endettement/épargne brute autour de 10 ans et,
 - d'un taux d'épargne supérieur à 1,5 % par rapport aux recettes courantes de fonctionnement.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2006 ENVISAGÉS (chiffres arrondis – en milliers €)

- travaux de voies et réseaux : 665 K€
- travaux de garrigues et d'espaces verts : 270 K€
- bâtiments : 1 735 K€
- affaires générales : 155 K€
- **TOTAL : 2 825 K€**

Les subventions à recevoir en investissement seront fonction des réponses des administrations consultées.

Le Maire

République Française

Département du GARD

Arrondissement de Nîmes

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :

29

nombre de membres
présents :

22

nombre de membres
absents représentés :

5

nombre de membres
absents non représentés :

2

date de la convocation :

27 JANVIER 2006

OBJET :

MARCHE DE TRAVAUX
CONSTRUCTION D'UN
HANGAR AUX SERVICES
TECHNIQUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES**

SEANCE DU 3 FÉVRIER 2006

L'an deux mille six, le trois février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Marguerittes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur William PORTAL, Maire.

Membres présents : MM William PORTAL, André DHIOS, Denis BRUYERE, André CORRIEU, Mme Anne GUTHERZ, MM Vivian MAYOR, Serge GRANIER, Mme Jacqueline BATTE, M. Claude SCERRI, Mmes Brigitte AGUILA, Nadège ARNAL, M. Paul CABANON, Mmes Christiane COURTIN (à partir de 19 H 49, pouvoir à Mme CABRERA-MARTIN), Géraldine CABRERA-MARTIN, Marie-Joseph DESCARPENTRIES, MM Gilbert GRIMAUD, Jean GRENIER, Raphaël MOLINA, Alain ALOÏSI, Sauveur VIDAL (à partir de 19 H 55, pouvoir à Mme SERYLO), Mmes Rollande SERYLO, Carole BOUDIN.

Membres absents excusés, représentés : MM Denis CANTIER (pouvoir à M. le Maire), Roger ARMAND (pouvoir à M. MAYOR), Mme Catherine GOMEZ (pouvoir à Mme ARNAL), M. Philippe MELEDER (pouvoir à M. SCERRI), Mme Hélène DHARREVILLE (pouvoir à M. GRENIER).

Membres absents non excusés, non représentés : Mmes Françoise MALARIN, Sandrine MARTONE.

Secrétaire de séance : M. Denis BRUYERE.

Le Conseil Municipal régulièrement constitué,

Dans le cadre de la construction d'un hangar sur le site des ateliers communaux, destiné à améliorer son fonctionnement, la commune de Marguerittes a préparé un marché de travaux sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Une large publication est assurée (BOAMP, Midi Libre, Le Moniteur, site communal) et prévoit :

- caractéristiques principales : construction d'un hangar charpente et couverture métallique sur dallage de 580 m².
- 5 lots désignés
 - lot 1 – voirie et réseaux divers, terrassement,
 - lot 2 – maçonnerie : agglos, plots, longrines, dallages,
 - lot 3 – charpente/couverture : structure métallique,
 - lot 4 – électricité : courants fort et faible,
 - lot 5 – plomberie, raccordement aux réseaux, distribution d'eau.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire le marché correspondant.

Le Maire